Émetteur infrarouge à basse intensité

Concept

Transfert de chaleur par rayonnement d'un corps chaud vers un corps froid. L'infrarouge chauffe directement les gens et les objets et non l'air ambiant.

Avantages

- De fonctionnement économique, son utilisation pourrait permettre de réaliser des économies annuelles de 25 à 35 %.
- Recommandé pour un meilleur confort dans les endroits très ventilés, à plafond élevé.
- D'entretien facile.
- Contrôle facilité grâce au thermostat commercial ou digitalisé.
- Comparé à l'infrarouge électrique, l'infrarouge à gaz naturel présente une large gamme de puissance, allant de 45 000 Btu/h à 200 000 Btu/h.
- Efficacité supérieure grâce à un chauffage direct, donc pas de perte de chaleur par la tuyauterie.
- Pas besoin de courant électrique pour répartir la chaleur.
- Pas de mouvements d'air ni de stratification.
- Rapidité du temps de chauffe, même dans des bâtiments très hauts.
- Fonctionnement silencieux.

Applications

- Arénas
- Gares
- Ateliers de carrosserie
- Gymnases
- Concessionnaires automobiles
- Lave-autos
- Églises
- Casernes de pompiers
- Entrepôts
- Supermarchés
- Entreprises d'aviation
- Tennis intérieurs
- Fermes animalières
- Terrains de pratique (golf)
- Garages automobiles
- Usines d'assemblage

Aides financières d'Énergir*

- Capacité de l'appareil de 0 à 99 000 Btu/h : 200 $ par appareil.
- Capacité de l'appareil de 100 000 Btu/h ou plus : 500 $ par appareil.

Liste des fabricants

Voici une liste non exhaustive des fabricants.

- Chore-Time
- Infra-Save
- Modine
- Omega II
- Re-Verber-Ray
- Reflect-O-Ray
- Reznor
- Roberts-Gordon
- Schwank
- Space Ray
- Sterling
- Superior Radiant Product
- Synergy

Critères de sélection

Puissance de chauffe :

Type de bâtiments	Puissance de chauffe	Coût d'installation[1]
Entrepôt	25-35 Btu/h / pi²	10 ¢/pi²
Atelier mécanique	40-60 Btu/h / pi²	20 ¢/pi²
Hangar d'avions	100-120 Btu/h / pi²	40 ¢/pi²

Combustion :

Combustion scellée ou non scellée.

Évacuation :

Les produits de combustion sont habituellement aspirés à l'extérieur par des cheminées. L'évacuation peut se faire à l'intérieur avec ventilation additionnelle et contrôle du monoxyde de carbone.

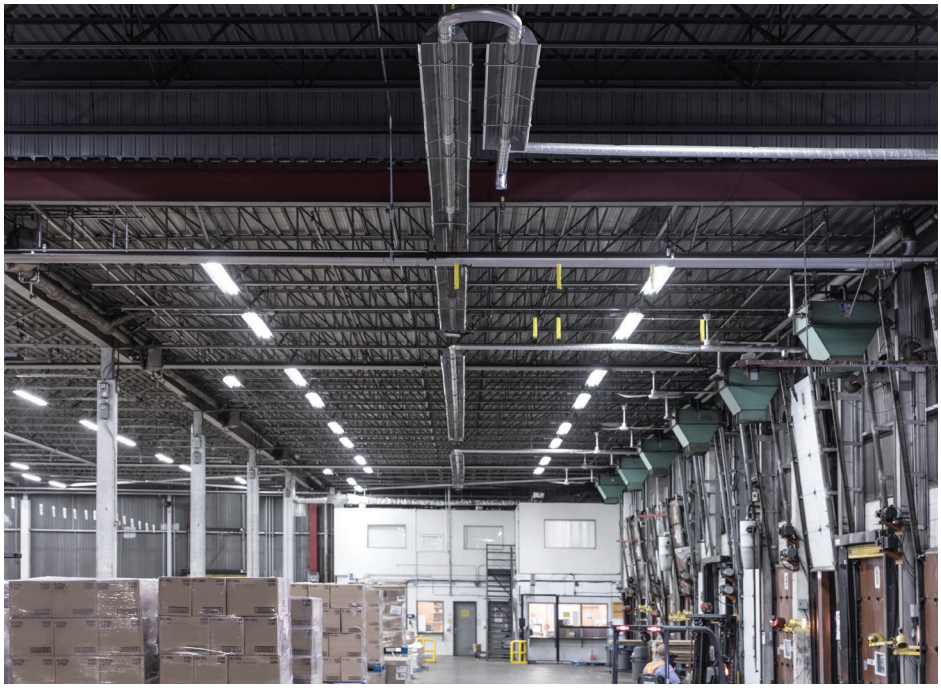

Normes d'installation

1. Il y a une hauteur minimale à respecter selon chaque fabricant.
2. L'installation n'est pas recommandée dans les endroits où il y a des produits chlorés, solvants ou explosifs.
3. Sauf avis contraire, les produits de combustion doivent être évacués à l'extérieur. Pour plus de précisions, consultez le guide d'installation du fabricant.
4. Les appareils unitaires peuvent être installés de différentes manières, soit en ligne droite ou en U dépendant des besoins.
5. Il existe aussi des systèmes à vacuum avec brûleurs multiples.
6. Référez-vous au guide du fabricant.

* Certaines conditions s'appliquent. Les aides financières sont sujettes à changement sans préavis.

[1] Pièces et main-d'œuvre.

Les données que comporte cette fiche sont fournies à titre indicatif. La présente fiche se veut un outil d'information à portée générale seulement et ne doit pas être considérée comme un avis. Vous êtes prié de demander conseil sur les questions qui vous concernent et de ne pas vous fier uniquement au texte de la présente fiche d'information.

Dernière mise à jour le 27 juillet 2010.
MKTG, 05-2019, 8782 Colpron

MKTG, 05-2019, 8782 Colpron